

RESOLUTION 1 - L'ACTIVITE ATSS

Suite à la décentralisation des personnels TOS (Technicien ouvrier service) des collèges et des lycées, les syndicats de l'UNSGPEN se sont dissous. Les personnels ATSS (Personnels administratif technique sociaux et de santé) relevant du Ministère de l'éducation nationale ont rejoint les syndicats départementaux de la CGT Educ'action. Si l'on se base sur le nombre d'électeurs en 2014, le nombre de personnels qui se sont ajoutés à notre champ de syndicalisation n'est pas négligeable : 2548 Adjaenes (adjoint-e administratif-ve), 1441 Saenes (secrétaire administratif-ve, 257 Assistant-e-s Sociaux, 607 personnels infirmiers et environ 400 personnels ATSS non-titulaires. Les personnels administratifs représentent presque un nombre équivalent au 4290 PLP de notre académie.

1. Aux élections professionnelles 2014, une démarche volontariste a permis de construire les listes. Nous avons présenté des listes chez les ADJAENES et SAENES ce qui n'était pas le cas avant. Avec 102 voix, nous avons manqué de justesse 1 élu chez les ADJAENES. La « perte » s'effectuant au tirage au sort. Nous conservons 1 élu à la CCP ATSS.

2. En dehors des services centraux ou des gros lycées mutualisateurs, les personnels administratifs sont souvent isolés. Dans les secrétariats de circonscription du 1^{er} degré ou les secrétariats des établissements, les relations sont souvent frontales. Les « difficultés relationnelles » avec les chefs engendrent de la souffrance au travail.

3. La CGT exige la fin d'une injustice professionnelle. Aujourd'hui, la plupart des ADJAENES exercent des tâches qui relèvent d'emploi de SAENES. Ceci doit se traduire par une véritable revalorisation professionnelle de l'ensemble des agent-e-s et par le reclassement massif des personnels de catégorie C en B. Dans les EPLE, les services administratifs ne tiennent qu'avec le recours massif aux contrats aidés en CUI. Une politique de formation doit être mise en place pour permettre la titularisation sur des postes.

4. Malgré l'augmentation du nombre d'élèves et de personnels, il n'y a pas eu de création de postes, pire les suppressions de postes se poursuivent avec les regroupements d'agences comptables.

5. Le manque de personnels dans les services centraux est devenu catastrophique. Par exemple, à la DSDEN 91, la rentrée 2014 avait été difficile, en effet, à la dernière minute en juin il avait été décidé que tous les personnels devaient revenir le 21 août au plus tard. La rentrée 2015 a été catastrophique : des centaines de collègues se sont retrouvées sans AUCUNE affectation le lundi 31 au matin. C'est la preuve que nous avons raison de revendiquer des moyens humains en plus et que les conditions de travail des personnels administratifs impactent les conditions de travail de tous les personnels.

6. En 2013, 85 % des personnels IATSS sont des femmes, dans ces corps fortement féminisés il faut mettre cette activité en lien avec travail de la « collective ».

Ce sont presque exclusivement les femmes qui travaillent à temps partiel, 96,98% des agent-e-s à temps partiel sont des femmes. Les temps partiels pour soins à un enfant ou à un ascendant représentent un tiers de ceux-ci, mais les deux autres tiers, octroyés sur autorisation sont également beaucoup liés à la situation familiale dans une académie où un quart des agents n'habite pas dans son département d'exercice... On peut noter une baisse des demandes de temps partiel que l'on peut expliquer par le gel des salaires et de la perte de pouvoir d'achat.



7. Trop souvent, en l'absence de compensation du temps partiel, cela se traduit par une intensification des tâches. Nous devons revendiquer la compensation des temps partiels. Pour la même raison, le militantisme est compliqué par l'absence de compensation des décharges ou des mandats. (Cela peut se mener avec les CPE qui rencontrent le même problème.)

8. Nous revendiquons le remplacement de tous les congés de maladie, de maternité, de formation, de toutes les décharges syndicales par la mise en place de titulaires-remplaçants.

9. Nous devons poursuivre et amplifier le travail académique : production de tracts, de mails d'infos via les listes catégorielles mises en place par le MEN.

10. Il faut aussi continuer à aller diffuser le matériel en mains propres aux personnels dans les établissements et les administrations.

11. Intégrer, autant que possible, l'ensemble des personnels dans nos sections d'établissements, aider à la création de sections syndicales dans les services centraux.

12. Nous devons travailler à la mise en place effective d'un collectif de travail académique constitué de militant-e-s ATSS des différents SDEN. Pour pallier les difficultés liées au petit nombre de syndiqué-e-s de ces corps, des militant-e-s d'autres corps doivent participer à ce collectif.